

l'agglo

déols

Association de la Martinerie : le nom change

L'Association des anciens du site militaire de la Martinerie change de dénomination. Pour mieux coller à son projet de lieu de souvenir du site.

Une grosse partie des 318 membres de l'Association des anciens du site militaire de la Martinerie a assisté à l'assemblée générale, la semaine dernière, salle Barbillat-Touraine, à Châteauroux. Une assemblée générale extraordinaire a été nécessaire pour que l'association change de nom. Elle s'appelle désormais Association des amis du centre de la mémoire militaire à la Martinerie et dans l'Indre.

“ Pas encore reconnue d'intérêt général ”

Mais le plus dur reste à faire. Si la communauté d'agglomération castelroussine a accepté de céder les bâtiments n°001 et 002 à l'association, cette dernière doit recueillir



Le futur lieu de mémoire.

380.000 € pour la remise aux normes des 700 m² du bâtiment n° 001, destiné à devenir ce lieu de mémoire.

« Il y a deux pistes de réflexion pour trouver cet argent : les

subventions et les partenariats, a expliqué le président, Jean-Jacques Bérenguier. Il y a des contacts mais il est trop tôt pour en parler. Notre association n'est pas encore reconnue

d'intérêt général. Il faut que l'on change les statuts. Ça progresse tranquillement. » Une chose est sûre, le fond du projet est bien avancé. Pour la première fois, le commandant Recamier, conservateur des Musées de l'arme du train et du matériel de Bourges, a assisté à l'assemblée générale de l'association. Des échanges seront possibles à l'avenir. Quand le lieu de mémoire sera en capacité d'accueillir du public. Quant à l'idée de se regrouper avec l'Association des civils de la Martinerie, le président, Jean-Jacques Bérenguier, a été clair. « Les deux associations resteront distinctes. Nous avons prévu 250 m² de locaux pour eux, ils sont les bienvenus. Mais il faut que chacun garde son identité. Nous ne voulons pas les phagocyter. Ils représentent la période américaine de la Martinerie. Nous représentons les 98 ans d'existence du lieu. »

Xavier Benoit